

GIUSEPPE ZENTI
VESCOVO DI VERONA

EVEQUE DE VERONE

N. 38/2010

**OBJET : Reconnaissance et approbation du Statut
de l'Association privée de fidèles
*Amis en compagnie de Germana.***

Etant donné la requête, en date du 2 septembre 2009, de vérification des statuts de l'Association *Amis en compagnie de Germana*, qui vient de naître;
étant donné la requête, en date du 26 février 2010, en vue de la reconnaissance de cette même association, après sa constitution en siège civil, dont on prend acte;
après avoir examiné et fait examiner le Statut, les finalités et la structure de l'Association en objet et avoir reçu une évaluation positive;
étant donné les can. 298 § 1, 209 § 1-2, 304, 321-326 § 1 du code de droit canon;
selon la norme du canon 299 § 3 C.I.C.,

JE RECONNAIS

l'Association privée de fidèles

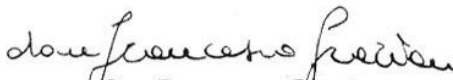
“AMIS EN COMPAGNIE DE GERMANA”

et j'en APPROUVE LES STATUTS

dans la formulation ci-jointe (comptant six pages dactylographiées), qui constitue une partie intégrante du présent décret.

A tous les membres de l'Association *Amis en compagnie de Germana* je fais parvenir ma bénédiction en invoquant le réconfort des grâces divines pour un témoignage fidèle et joyeux de vie chrétienne et un service fructueux envers l'Eglise, selon les finalités propres à l'Association.

Vérone, de l'Eglise diocésaine, le 1^{er} mars 2010


Sac. Francesco Grazian
Cancelliere vescovile

Chancelier épiscopal


+ GIUSEPPE ZENTI
Vescovo

Evêque